

La Maison de la vie locale UN PROJET EN MARCHÉ



*Un projet
pour l'avenir
de Pinsaguel*

P. 4 à 9

*Associations:
le sens
du collectif*

P. 12 et 13

*Professionnels,
les commerçants
s'organisent*

P. 14

DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2015, 18 h 30

➤ **Acquisition du logiciel Paprika pour la médiathèque : approbation du projet et demande de subvention au conseil départemental**

Le conseil municipal a voté l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion de la médiathèque.

Vote : unanimité

➤ **Travaux de reconstruction du préfabriqué des services techniques et de réfection des clôtures suite à la démolition des anciens bâtiments :**

approbation du projet et demande de subvention au conseil départemental

Le conseil municipal a voté les travaux de reconstruction du préfabriqué des services techniques pour un montant de 50 000 €.

Vote : unanimité

➤ **Travaux de réfection de la toiture des locaux abritant les vestiaires du football : approbation du projet et demande de subvention au conseil départemental**

Le conseil municipal a voté les travaux de réfection de la toiture des locaux abritant les vestiaires du football pour un montant de 8 000 €.

Vote : unanimité

➤ **Travaux de réfection de la toiture des locaux abritant le bureau de poste : approbation du projet et demande de subvention au conseil départemental**

Le conseil municipal a voté les travaux de réfection de la toiture

des locaux abritant le bureau de poste pour un montant de 13 000 €.

Vote : unanimité

➤ **Travaux de rénovation du réseau d'éclairage public sur le pont Garonne : approbation de l'avant-projet sommaire et engagement de la participation financière de la commune**

Le conseil municipal a voté les travaux de rénovation du réseau d'éclairage public sur le pont Garonne pour un montant de 22 000 € à la charge de la commune.

Vote : unanimité

➤ **Travaux de rénovation du réseau de l'éclairage du terrain de football : approbation de l'avant-projet sommaire et engagement de la participation financière de la commune**

Le conseil municipal a voté les travaux de rénovation du réseau de l'éclairage du terrain de football pour un montant de 32 000 € à la charge de la commune.

Vote : unanimité

➤ **Approbation des travaux supplémentaires d'urgence sur le château Bertier**

Le conseil municipal a voté les travaux supplémentaires d'urgence et de sauvegarde du château Bertier. Ils n'occasionnent donc pas de dépenses supplémentaires mais modifient la répartition des crédits au sein de l'enveloppe dédiée.

Vote : 20 pour, 3 contre

➤ **Travaux de réfection de la voirie entre le pont sur la Garonne et la place Berdoulat : approbation des travaux et sollicitation d'un fonds de concours CAM**

Le conseil municipal a voté les travaux de raccordement de la voirie communale entre la place Berdoulat et le pont sur la Garonne, et sollicité un fonds de concours auprès de la Communauté d'agglomération du Muretain.

Vote : unanimité

➤ **Autorisation à M. le Maire pour signer la convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme par les services de la ville de Muret.**

À compter du 1^{er} juillet 2015, l'instruction des autorisations d'urbanisme sera assurée par la mairie de Muret dans le cadre d'une mutualisation. Le conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer la convention relative à l'organisation de cette instruction.

Vote : 20 pour, 3 abstentions

Les conseils municipaux sont publics : chacun peut y assister librement. Les délibérations sont consultables en mairie sur simple demande ou sur le site Internet de la mairie : www.mairie-pinsaguel.com



De juin à fin septembre, hormis l'intermède du milieu de l'été, notre village a, à de nombreuses occasions, offert l'image d'une commune festive, conviviale, ouverte à la culture et au monde, soucieuse de son environnement et de son patrimoine, attachée à l'esprit de solidarité et au sens du collectif que lui apporte la richesse de sa vie associative.

Que toutes celles et ceux qui, de quelque façon que ce soit, ont contribué par leur implication à donner à Pinsaguel ce beau visage en soient chaleureusement remerciés.

Avec la rentrée de septembre, les dossiers municipaux reprennent leur rythme qui sera, comme cela fut le cas pour l'année écoulée, toujours soutenu.

L'année qui vient de se terminer fut principalement consacrée au « montage » administratif des projets à réaliser au cours de ce mandat. Le moment est venu de vous les présenter pour vous montrer le village que nous voulons réaliser à l'horizon 2020.

« Pinsaguel, une commune festive, conviviale, ouverte à la culture et au monde, soucieuse de son environnement et de son patrimoine, attachée à l'esprit de solidarité. »

Nous n'avons cessé de le dire: pour améliorer la qualité de vie, pour relever les défis auxquels elle est confrontée, notre commune doit continuer de se moderniser.

Une vision responsable de l'avenir ne peut se concevoir autrement.

Les évolutions nécessaires à cette modernisation doivent être maîtrisées afin d'éviter les débordements contraires à l'intérêt collectif, et s'inscrire dans le cadre des lois existantes.

Les changements qu'a connus Pinsaguel au cours des 7 dernières années ont illustré notre

méthode de travail; ceux à venir la confirmeront.

Notre méthode a prouvé son sérieux et notre sens des responsabilités: nous constatons aujourd'hui avec satisfaction que toute l'agitation conduite pendant dix-huit mois autour de la modification du Plan local d'urbanisme, n'a débouché sur rien parce que ni les Pinsaguelois, ni les autorités de contrôle ne lui ont donné crédit.

Nous continuons à penser que la qualité de vie de notre commune se construit en combinant au mieux la sauvegarde et la mise en valeur de son patrimoine avec la vision d'avenir indispensable au maintien de la qualité des services que tout habitant est en droit d'attendre.

C'est en continuant d'être animés par cette volonté de servir notre commune avec sens des responsabilités, désir de dialogue et d'écoute, que nous poursuivons notre mission en faisant vivre notre projet.

Nous vous invitons à le découvrir dans les pages qui suivent.

Jean-Louis Coll, maire de Pinsaguel

DES CHOIX RESPONSABLES

Le devoir d'un élu est d'améliorer le présent et de préparer l'avenir. Nous le remplissons avec une éthique qui repose sur le sens des responsabilités et de la solidarité. Nous avons choisi de consacrer ce numéro à la présentation de la partie de notre projet qui est consacrée au cadre de vie. Le numéro suivant de Confluence (mars 2016) sera consacré à la présentation du volet « Vie locale » de notre projet.

Au cours des années 1980, alors que l'agglomération toulousaine prenait son essor, Pinsaguel a accumulé des retards qui ne sont pas encore totalement rattrapés aujourd'hui.

Ces retards font que les bases financières de la commune demeurent insuffisantes. Si l'intégration dans la CAM a permis à notre commune d'élever son niveau de services à la population (enfance et petite

enfance), les retards de Pinsaguel restent encore sensibles, en matière de voirie plus particulièrement.

Notre volonté pour 2020 est de parvenir à ce que toutes les conditions des rattrapages nécessaires soient réunies.

Pour ces raisons, le vote du budget 2015 a donné lieu à des choix importants que le maire explique.

« Les taux de fiscalité votés à Pinsaguel restent dans la moyenne de ceux pratiqués dans les communes de même taille. »

Dans quel contexte s'est situé le vote du budget 2015?

Si l'exécution du budget 2014 a montré que les bases financières de notre commune étaient saines (un excédent de fonctionnement supérieur à 500 000 €, un niveau d'endettement inférieur à la moyenne nationale), en revanche la réduction très importante des dotations de l'État aux communes annoncée au lendemain des élections municipales (en 2017, pour Pinsaguel la baisse cumulée sera de 370 000 € par rapport à 2014) et une augmentation des charges transférées nous ont imposé de revoir nos prévisions pour les années à venir.

Quelles sont les conséquences sur la fiscalité?

Nous avons effectivement dû augmenter la fiscalité locale pour combler cette perte de recettes. Cette augmentation est modérée

POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

puisqu'elle s'élèvera en moyenne à 16 € par foyer fiscal et par mois.

Après cette augmentation, les taux de fiscalité pratiqués à Pinsaguel restent dans la moyenne de ceux pratiqués dans les communes de même taille mais également dans la moyenne des communes de la CAM.

Vous n'aviez pas évoqué cette hypothèse pendant la campagne électorale ?

Effectivement ; nous nous doutions que nous aurions à faire face à une baisse des recettes et à une augmentation des charges. Mais parce que nous n'imaginions pas qu'elles seraient aussi importantes, nous pensions à cette époque que, compte tenu de la bonne santé de nos finances, nous pourrions éviter une augmentation de la fiscalité.

Pourquoi n'avoir pas eu recours à l'emprunt plutôt que d'augmenter les impôts ?

Le recours à l'emprunt pour équilibrer le budget 2015 était une solution de facilité à laquelle nous nous sommes refusés pour deux raisons :

– La première est que le mandat 2001 – 2008 a laissé aux équipes municipales qui lui ont succédé la charge du remboursement d'un endettement élevé : à ce jour et jusqu'en 2020, lorsque nous remboursons 100 € de dette, 62 % concernent des emprunts contractés entre 2001 et 2008 contre 38 % pour le mandat 2008 – 2014.

Cette situation nous oblige à être d'autant plus attentifs que les prévisions de recettes nouvelles à l'horizon 2020 sont très limitées. Si le mandat 2001 – 2008 a connu une très forte hausse de l'endettement, il n'a pas été accompagné d'une hausse équivalente des recettes. Nous devons aussi faire face à cette contrainte héritée.

– La seconde raison est qu'une saine gestion des finances communales suppose que l'emprunt ne serve que pour financer les investissements qui construisent l'avenir de la

commune et non pour cacher momentanément ses difficultés de fonctionnement.

Le choix de ne pas recourir à l'emprunt pour éviter une augmentation d'impôt a été difficile. Comme pour toutes les décisions concernant la commune, c'est notre conception de l'intérêt général qui a prévalu et non notre confort personnel : elle a été prise en conscience en considérant ce que nous avons pensé être notre devoir. Ce devoir est de refuser la démagogie et la facilité parce que nous voulons continuer de répondre aux besoins du présent tout en préparant l'avenir.

« Refuser la démagogie et la facilité car nous voulons continuer de répondre aux besoins du présent tout en préparant l'avenir. »

Quelles sont les priorités du budget 2015 ?

Dans la logique de ce que je viens de dire, le budget 2015 a été construit (et est exécuté) autour de deux idées-forces : continuer à maîtriser les charges de fonctionnement et limiter les investissements au strict nécessaire afin de ne pas hypothéquer les capacités futures de la commune.

Les chiffres qui suivent en donnent un aperçu.

LE PROJET POUR PINSAGUEL SE DÉCLINE DANS TOUTES LES ACTIONS DE LA COMMUNE :

- > Budget, p. 6
- > Urbanisme/Voirie, p. 7
- > Environnement, p. 8
- > Patrimoine, p. 9

BUDGET 2015 : les chiffres clés

Un budget responsable qui prépare l'avenir et qui prend en charge les priorités du présent.

La réduction du déficit de l'État passe par la diminution du versement de ses dotations aux communes. Pour Pinsaguel, elle est de 15 % et représentera entre 2013 et 2017 un

manque à gagner cumulé de 373 000 euros.

Pour construire un budget en équilibre, il convient d'agir pour diminuer les dépenses et pour assurer des recettes suf-

fisantes. Mais la rigueur de gestion doit aussi permettre à chacun d'avoir accès à des services publics de qualité, tout en modérant l'évolution de la fiscalité.

DES EFFORTS DE GESTION

Des dépenses courantes en baisse de 5 % par rapport à 2014 : elles sont de 400 000 € en 2015 contre 416 000 € en 2014.

Des dépenses de personnel en baisse de 2 %.

Pas de nouvel emprunt en 2015.

LE MAINTIEN DES BUDGETS IMPORTANTS SUR LES ÉCOLES ET LES ASSOCIATIONS

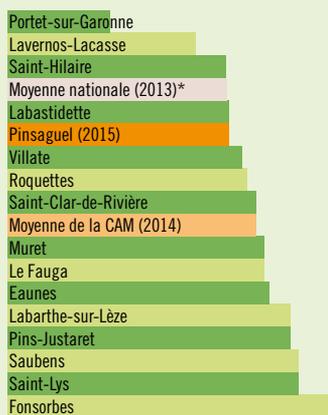
Le montant des subventions aux associations est inchangé.

La mise à disposition d'équipement municipal et de personnel pour les associations est inchangée. Une dotation de fonctionnement de 71 € par élève en maternelle et de 77 € par élève en primaire est attribuée.

UNE FISCALITÉ RÉÉVALUÉE

Augmentation du taux de taxe d'habitation de 1,69 point et du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de 2,92 points.

LES TAUX DE TAXE D'HABITATION DES COMMUNES DE LA CAM (2014)



LES TAUX DE TAXE SUR LE FONCIER BÂTI DES COMMUNES DE LA CAM



* Taux moyen des communes de la même strate de population que Pinsaguel.

LES INVESTISSEMENTS INDISPENSABLES SONT PROGRAMMÉS

- > Désamiantage du préfabriqué des services techniques et des écoles : 70 000 €
- > Aménagement de bâtiments en remplacement : 60 000 €
- > Passerelle piéton/cycle du pont sur la Garonne : 100 000 €
- > Entretien des bâtiments : 50 000 €
- > Maison de la vie locale : 25 000 €

LES PRINCIPAUX CHIFFRES

Fonctionnement
1930740,17 €

Investissement
2157748,54 €

Plus de détails sur
www.mairie-pinsaguel.com

Un urbanisme maîtrisé

En 2013, le projet urbain de la commune avait obtenu en Haute-Garonne le 1^{er} prix. La modification du PLU que nous avons achevée en début d'année avait pour but de mettre en œuvre ce projet afin de poser le cadre et les outils d'une évolution maîtrisée.

Sans cette maîtrise, notre commune aurait été exposée à la pression non contrôlée des promoteurs, ce qui est source d'aménagements anarchiques tels que l'on peut les observer dans certaines communes. Dans le numéro spécial de mars 2015 qui était consacré à cette question, nous avons présenté les différents volets de cette évolution maîtrisée. Au travers de cette dynamique, à la fin de ce mandat, la population de Pinsaguel devrait

être, comme nous ne cessons de le dire depuis deux ans, de l'ordre de 3 300 habitants. Selon les derniers chiffres officiels, les logements sociaux représentent 8 % du total des logements. Notre objectif est de nous rapprocher de 15 % à la fin du mandat afin que, lorsqu'entre 2025 et 2030 Pinsaguel franchira le seuil des 3 500 habitants, le taux de logements sociaux puisse atteindre le seuil des 20 % réglementaires.

À CEUX QUI CONTINUENT DE DIFFUSER DES INFORMATIONS ERRONÉES SUR LES LOGEMENTS SOCIAUX TOUT EN FAISANT SEMBLANT DE CONNAÎTRE LA RÉGLEMENTATION, NOUS RÉPONDONS :

- › Que la construction maîtrisée (c'est-à-dire raisonnablement répartie) de logements sociaux est la seule manière de garantir la mixité sociale, qui est elle-même la seule façon de lutter contre la constitution de ghettos.
- › Que les programmes de logements sociaux (de l'ancienne cité des Donneurs de sang au programme du centre-ville en passant par la place de l'Abbé-Pierre ou la rue François-Lachambre) ont tous contribué à la dynamisation de la commune, la plupart du temps en assainissant des lieux particulièrement délabrés voire insalubres. Les Pinsaguelois n'ont pas la mémoire courte.
- › Que contrairement à l'idée fausse que veulent répandre ces détracteurs, les logements sociaux ne sont pas des lieux de délinquance : cette délinquance se développe prioritairement dans l'habitat dégradé et insalubre, ce que n'est pas le logement social dans notre commune.

ZOOM: La voirie

Deux raisons principales expliquent que l'état actuel de la voirie (résultant des retards accumulés en la matière) constitue aujourd'hui le maillon faible de notre commune :

- il y a 20 ans, la non-prise en charge à la hauteur des enjeux de ce secteur prioritaire,
- le fait que notre village se soit construit autour d'une route nationale que l'État a peu entretenue et dont il nous a transféré la charge il y a 7 ans.

Par ailleurs, notre volonté de renverser la situation se heurte à deux difficultés majeures : du fait de la forme allongée de notre commune, la gêne que causent les travaux que nous engageons s'ajoute à leur coût qui pèse lourdement sur nos capacités d'investissement.

Au cours de ce mandat, nous poursuivons le travail engagé avec l'objectif de réaliser environ 1,5 M € de travaux de voirie.

Nous poursuivons également l'objectif d'avancer de façon significative sur un projet de circulations douces (piétons, cycles) destiné à faciliter l'accès des Pinsaguelois aux services et commerces du village.

Au niveau de la CAM, un travail est également en cours pour construire un réseau de pistes cyclables de rabattement sur les gares.

PINSAGUEL FÊTE

la Réserve naturelle régionale

La RNR a effectué sa première rentrée : jeudi 10 septembre avec son inauguration officielle par le président du conseil régional et le préfet de région.



1



2

1- Accueil des personnalités et des Pinsaguelois. 2- Inauguration : Martin Malvy, président du conseil régional ; Pascal Mailhos, préfet de la région Midi-Pyrénées ; Jean-Louis Coll, maire de Pinsaguel ; Thierry Suaud, maire de Portet. 3- Signature du cahier de gestion. 4- Réception ouverte à tous.



3



4

Qu'il s'agisse du patrimoine naturel ou bâti, leur sauvegarde et leur valorisation sont des priorités de cette municipalité. C'est pour cette raison qu'en 2011, en dépit des difficultés auxquelles elle s'exposait, la municipalité a acquis le domaine du château Bertier.

Nous l'avons souvent dit, en faisant rentrer ces patrimoines dans le domaine public, nous les avons, en pensant aux générations futures, définitivement protégés.

Ces derniers jours, le projet que nous avons lancé en 2011 a franchi une étape décisive avec

l'inauguration par le président de Région de la Réserve naturelle régionale (dont le château Bertier sera la porte d'entrée) et la signature avec le préfet du cahier de gestion du site (qui garantit la protection et la mise en valeur du périmètre protégé entourant le château).

En plus de cette initiative pour la protection et la valorisation de ce patrimoine exceptionnel, la poursuite du travail que nous avons entrepris au printemps dernier sur l'Agenda 21 témoigne de la force de notre engagement en faveur de la protection du patrimoine et de l'environnement.

8 >



UN AIR DE FÊTE

L'inauguration officielle en présence de nombreuses personnalités dont le président du conseil régional Martin Malvy et le préfet de région Pascal Mailhos a été l'occasion de redonner un air de fête au château Bertier qui avait une très fière allure sous un soleil radieux. Samedi 12 septembre la place était laissée à la fête populaire organisée par l'association ConfluenceS qui porte le projet depuis le début ; concert, marché bio et découverte des richesses du site étaient proposés toute la journée.



Un beau dimanche au CHÂTEAU BERTIER

Près de 500 personnes se sont déplacées au château Bertier pour sa première ouverture publique à l'occasion des journées du patrimoine.



Les plus anciens se sont remémoré des souvenirs du passé, les plus jeunes ont découvert un lieu qu'ils avaient toujours aperçu de loin et fermé. Tous ont profité de la superbe perspective qui traverse le château vers l'allée du Sphinx, admiré les grandes salles claires, découvert une cuisine d'antan à la majestueuse cheminée.

De nombreuses questions ont été posées, notamment sur l'avenir du château. Une deuxième phase de travaux de réfection du toit débutera prochainement et la délégation de service public pour le projet de reconversion sera lancée en 2016.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain avec probablement de nouvelles salles ouvertes.

Les visiteurs ont apprécié les explications passionnées d'un Pinsaguelois amoureux de son terroir, Jean-Pierre Cabanier, qui s'est improvisé guide d'un jour. Son ouvrage, imprimé par la mairie pour l'événement, a connu un grand succès à tel point qu'il envisage un retraitage. Merci à tous ceux qui sont intéressés par l'achat de cette histoire du château Bertier de se faire connaître à la mairie, ou sur le site www.mairie-pinsaguel.com. Il est par ailleurs disponible à la médiathèque.

Un été festif



Les Branqu'ignobles devant la Muscadelle.



L'orchestre symphonique de l'Université de Toulouse.



Comme chaque année, la troupe du Conservatoire d'art dramatique de Montréal vient, en juin, enchanter nos soirées.

13 juillet, Pinsaguel en fête.



Le CIJ fête la musique.

Forum des associations



Jeux dans la cour de l'école.

12 >

Le samedi 5 septembre après-midi, le traditionnel Forum des associations se déroulait pour la première fois au sein de l'espace scolaire. Une demi-journée de démonstrations et de fête pour la quarantaine d'associations recensées à Pinsaguel.



Stand AMAP.

Ainsi, le temps d'un après-midi, la cour de l'école s'est transformée en terrain de basket, en pas de tir à l'arc, en terrain de tennis, en atelier d'artiste ou de couture, en salle de musique...



Un des groupes de théâtre.

En fin d'après-midi, des concerts ont précédé le pique-nique et la projection cinématographique.

Stand de jeu de quilles dans la cour de l'école.



Atelier de couture.



Une journée consacrée à la VIE LOCALE

Le samedi 5 septembre a sonné la rentrée de la vie locale pinsagueloise. Le matin, Jean-Louis Coll a inauguré la toute nouvelle Maison de la vie locale en présence du député Christophe Borgel.



Situé au sein de l'hôtel de ville, cet espace regroupe tous les services qui contribuent à la qualité de la vie locale. Cet équipement central du village à vocation sociale, culturelle et éducative a été conçu pour être le point d'entrée unique afin d'accompagner au mieux les Pinsaguelois dans leurs démarches citoyennes et leurs projets.

Le bureau du Centre communal d'action sociale, celui de la police municipale et la médiathèque Salou-Casaïs sont accessibles par le patio de la mairie.

Le bureau de la Vie locale et le service Jeunesse sont accessibles par la rue du Ruisseau.

Ouvert au public le lundi, mardi et jeudi de 10h à 12h et le vendredi de 14h à 18h, le bureau de la Vie locale et le service Jeunesse ont vocation à orienter et informer sur toutes les opportunités et activités accessibles localement: vie et activités associatives, enfance, animation, périscolaire...

La Maison de la vie locale est aussi celle des associations: à l'étage, une confortable salle de réunion leur est dédiée.

Réservations auprès du bureau de la vie locale : 05 61 76 29 88

vielocale@mairie-pinsaguel.com.

LE MUR DU PARTAGE

La Maison de la vie locale doit être la maison de tous les Pinsaguelois, et comme dans une vraie maison familiale, elle doit être un lieu d'entraide.

Afin de matérialiser cet aspect du lien social, nous mettons en place un « mur du partage ». Sur ce « mur », basé à l'accueil de la

Maison de la vie locale, chacun pourra soit offrir un service, soit en chercher un.

Il suffira de laisser une petite annonce exactement comme à l'entrée du supermarché, mais basée uniquement sur l'échange et le partage.

Rentrée scolaire 2015/2016

Après deux mois de vacances, le groupe scolaire a rouvert ses portes pour une nouvelle année studieuse. Les effectifs de cette rentrée restent stables, 181 élèves en primaire et 113 en maternelle.

Le budget global des écoles n'ayant pas subi de baisse malgré la conjoncture économique, il permettra, encore cette nouvelle année, de réaliser l'ensemble du programme mis en œuvre par nos deux directrices d'école. La modernisation et la réorganisation du groupe scolaire (ALAE compris) sont en cours et ont débuté par la déconstruction des salles ALAE en juillet. Dès octobre une planification de l'ensemble des travaux sera discutée par le conseil municipal.

Depuis la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, le temps péri et extrascolaire (CLAE) tient une place importante dans le quotidien des enfants. Le temps d'activité éducatif (TAE) proposera aux enfants, à la demande du maire, des activités culturelles et sportives à la hauteur du projet pédagogique ambitieux, en lien avec le projet éducatif de territoire (PEDT), porté par le directeur de l'accueil de loisirs, Vincent Potier. Ces activités resteront gratuites et sur inscription. La sécurité physique, morale et affective des enfants inscrits sur les temps du matin, de la pause méridienne et du soir sera assurée par une équipe d'animateurs professionnels et diplômés.

**BONNE RENTRÉE
À TOUTES ET À TOUS.**

MARIE devenue maître

Marie Toulze a obtenu le 25 juin dernier le titre de « Maître Restaurateur » en présence de tous les artisans, les commerçants et les professionnels de Pinsaguel.

Ce titre, remis par les représentants de l'association UMIH, est décerné par l'État, au travers des préfets, à partir d'un audit réalisé par un organisme indépendant. Il résulte de la volonté conjointe de l'État et des professionnels d'identifier et de valoriser les restaurateurs qui ont les compétences professionnelles reconnues. Un engagement à travailler des produits bruts essentiellement frais.

Marie a reçu ce prix avec une émotion qu'elle a tenté de cacher sous un sourire et n'a pas hésité à partager cet hommage avec Mika Galissaire, son chef de cuisine.

Ci-contre : Marie Toulze et Mika Galissaire.



La Table de Marie, tout le monde la connaît à Pinsaguel : l'accueil y est chaleureux, l'ambiance conviviale, la cuisine sincère et délicate. L'hôtesse a une vraie générosité dans le sourire et sait trouver un mot personnel pour chaque convive, elle se démarque aussi par son dynamisme, sa créativité, son imagination pour organiser des soirées musicales ou culturelles.

Le CLAP pinsaguelois présente son nouveau bureau

Dans les locaux de la Maison de la vie locale, récemment inaugurée, les nouveaux élus de l'association des commerçants, libéraux, artisans, professionnels pinsaguelois (CLAP pinsaguelois) ont tenu une séance de travail. Cette association qui réunit les acteurs économiques pinsaguelois a pour vocation de développer l'activité du village en participant notamment à des manifestations, telles que récemment le Forum des associations, lors duquel ils ont tenu la buvette au bénéfice des jeunes.

Contact : pinsaguel.clap@gmail.com



Les membres du bureau du CLAP, de gauche à droite :

- Trésorier : Benoît Larnaudie, buraliste
- Secrétaire : Caroline Toulze-Martin, grossiste en viande
- Présidente : Virginie Cabanier, opticienne
- Vice-présidente : Nathalie Trémolet, avocat

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- > Raphaël ARQUE, né le 7 mai 2015
- > Ynès OUDOT, née le 17 mai 2015
- > Clarisse RANO, née le 23 mai 2015
- > Mila BOURNET, née le 15 juin 2015
- > Louis VAISSIERE, né le 19 juin 2015
- > Alexis DUCROS, né le 21 juin 2015
- > Lorenzo VAGAGGINI, né le 27 juin 2015
- > Elya GROS, née le 18 juillet 2015
- > Alaric CHANTELAUZE BEAUPATRE, né le 24 juillet 2015
- > Charlotte DALESSIO, née le 5 août 2015

MARIAGES

- > Max GIBERT
et Patricia VANDERHOEVE
Le 23 mai 2015
- > Jean-Claude GOMES
et Gaëlle BLANQUART
Le 20 juin 2015
- > Nadir MEZAACHE
et Caroline JOUGLA
Le 25 juillet 2015
- > Philippe SOULIE
et Dominique PELISSIER
Le 1^{er} août 2015
- > David PARMENTIER
et Estelle DUPERRY
Le 8 août 2015

DÉCÈS

- > Gaston BASSANETTI
Décédé le 7 mai 2015
- > Georges GINE
Décédé le 12 mai 2015
- > Henri BLASCO
Décédé le 15 mai 2015
- > Maurice RASCAGNERES
Décédé le 26 mai 2015
- > Michelle DARASSUS
Décédée le 11 juin 2015
- > René VIEILLARD
Décédé le 19 juin 2015
- > Maryse ODE
Décédée le 21 juillet 2015
- > Roger CORBIERE
Décédé le 28 juillet 2015
- > Antoine DEGUILHEM
Décédé le 26 août 2015
- > Ginette FERRER
Décédée le 28 août 2015

**Permanence de
Nathalie Trémolet, avocate**

Le dernier vendredi du mois sur rendez-vous (téléphoner à la mairie : 05 61 76 29 88), soit les : 25 septembre, 30 octobre, 27 novembre et 19 décembre.

**Permanences des conseillers
départementaux Annie Vieu
et Sébastien Léry**

Vendredi 6 novembre de 10 h 30 à 12 h.
Prendre rendez-vous au 05 34 33 14 23 ou 05 34 33 14 24, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.

**Planning de collecte
des déchets verts**

> Les mercredis :
9 et 23 septembre,
7 et 21 octobre, 4 novembre
et 2 décembre.

**Planning de collecte
des encombrants**

> mardi 8 septembre
> mardi 24 novembre

Planning de la ludothèque

Les vendredis suivants de 9 h 45 à 11 h 15 :
> Septembre : 4, 11, 18 et 25
> Octobre : 2, 9 et 16
> Novembre : 6, 13, 20 et 27
> Décembre : 4, 11 et 18.

**Permanence de Christophe Borgel, député
de Haute-Garonne**

Attention ! Nouveaux horaires : de 16 h à 17 h 30 en mairie les mercredis :
– 2015 : 16 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 9 décembre.
– 2016 : 13 janvier, 3 février, 9 mars, 6 avril, 4 mai, 1^{er} juin, 6 juillet.

HOMMAGE À ANTOINE DEGUILHEM (1922-2015)

Né le 15 février 1922 à Toulouse, Antoine Deguilhem intègre les Jeunesses socialistes en 1932. Ses engagements le portent en 1936 à accueillir les réfugiés espagnols, puis à entrer dans la Résistance en 1942. Après la guerre, il se marie et devient dessinateur industriel à l'Onia.

Il réalise bénévolement pour l'Amicale des Donneurs de sang de l'Onia un projet de cité dont le chantier débute en 1960 à Pinsaguel. En 1962, 78 familles investissent les maisons de la « première cité » ; en 1965, 118 logements sont proposés dans la « seconde cité » qui sera suivie d'une « troisième cité ». Ces premiers logements sociaux sont aujourd'hui encore présentés comme des exemples de réussite en matière d'aménagement urbain. Antoine Deguilhem était un homme convaincu du devoir de fraternité, un homme debout qui s'est battu pour un monde plus fraternel et plus respectueux des hommes et des femmes. Pinsaguel lui rend hommage.

OCTOBRE

Samedi 3 octobre de 10 h à 12 h
« Les Portraits de Doudous » par
Pascale Boutry
Chaque enfant repartira avec un
portrait de son Doudou
> Médiathèque Salou-Casaïs

Vendredi 9 octobre à 18 h
Conférence histoire de l'art :
Guernica de Picasso
> Salle du conseil municipal

Samedi 10 octobre à partir de 8 h
Bourse aux vêtements
> La Muscadelle

Dimanche 18 octobre à 12 h
Aligot traditionnel de la FNACA
> Salle des fêtes

 **Vendredi 30 octobre**
à partir de 15 h 30
Lecture : Les contes d'Halloween
16 h 30 : Goûter pour tous les
participants
> Médiathèque Salou-Casaïs

NOVEMBRE

Vendredi 6 novembre à 18 h
Conférence histoire de l'art :
Velázquez
> Salle du conseil municipal

Dimanche 8 novembre à 14 h
Loto organisé par Villages solidaires
> La Muscadelle

Mercredi 11 novembre à 10 h 30
Cérémonie du 11 novembre
> Monument aux morts

Dimanche 22 novembre
Loto du Club des aînés
> La Muscadelle

 **Dimanche 29 novembre**
de 10 h à 17 h
Marché aux jouets solidaire
organisé par le CCAS de Pinsaguel
> La Muscadelle

DÉCEMBRE

 **Dimanche 13 décembre**
de 14 h à 19 h
Noël au Village : animations,
spectacle pour enfant, goûter en
présence du Père Noël
> Site des écoles ou Muscadelle
(selon météo)

Samedi 19 décembre
Tournoi de Noël de badminton
organisé par Volants Radieux
Pinsaguelois
> La Muscadelle

Dimanche 20 décembre
Repas de Noël du Club des aînés
> Salle des fêtes

JANVIER

Vendredi 8 janvier à 18 h 30
Vœux de la municipalité
> Salle des fêtes
Vernissage de l'exposition
« Existante » (Association Du
côté des femmes), présentée tout
le mois de janvier
> Médiathèque Salou-Casaïs

Dimanche 10 janvier à 12 h
Repas des aînés de Pinsaguel,
offert par la municipalité
> La Muscadelle

Samedi 23 janvier à 16 h
Loto du Tennis Club
de Pinsaguel
> La Muscadelle

Lundi 31 janvier
Loto de Confluence LSP Foot
> La Muscadelle

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER!

Soyez informés régulièrement des
prochaines animations, travaux,
ramassage des encombrants !
Inscrivez-vous à la newsletter
à la mairie ou par e-mail :
contact@mairie-pinsaguel.com
en précisant nom, prénom et
« Abonnement newsletter »

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Vendredi 8 janvier à 18 h 30
> Salle des Fêtes

JEU DES 1000 €

L'émission radiophonique
Le jeu des 1000 €, diffusée
sur France Inter, s'invite
à Pinsaguel.
Une épreuve pour les jeunes
et deux épreuves adultes
vous seront proposées.
Sélection et enregistrements
Lundi 12 octobre
à partir de 18 h 15
> La Muscadelle

EXPOSITION PHOTOS « Ce que je rêverais d'être... »

La médiathèque vous
propose de participer à la
conception d'une exposition
photos, en partenariat avec
l'association La Boîte à
images de Pinsaguel. Sur le
modèle de l'exposition
proposée en mars 2015 à la
médiathèque : « Ce que je
suis, ce que j'aimerais
être... » Un premier cliché
vous présentera dans vos
activités quotidiennes puis
un second vous mettra en
scène dans ce que vous
rêveriez d'être.

Ainsi, tous les Pinsaguelois
intéressés par ce projet –
adultes, adolescents et
enfants – sont invités à se
faire connaître auprès des
bibliothécaires.
Vous pouvez participer
seul(e) ou en couple ou
même en famille.

Pour toute information
complémentaire, contacter
Francine ou Manon à la
médiathèque Salou-Casaïs,
05 61 76 88 68.